Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1981)

Heft: 616

Artikel: Manipulation patronale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012333

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

flux d'énergie, prenant en compte aussi bien les dégâts dans le milieu naturel que les maladies professionnelles, l'épuisement des réserves que les accidents possibles, et j'en passe. Le tout débouche sur une méthode de calcul permettant d'estimer le coût total des chaînes énergétiques. Bien sûr, il y a beaucoup d'approximation en cette matière, mais il était bon de se livrer une fois à un tel exercice afin de dissiper un flou entretenu et exploité par certains.

Du côté de l'énergie solaire, on a tenté d'évaluer le rôle que jouerait cette source d'approvisionnement à moyen terme (20 ans: 5 à 10%) et à long terme (100 ans: 40% y compris la biomasse) Passons sur les nombreuses mises au point technologiques qui ont résulté de ces études: disposition des facades, méthodes de stockage, etc.

SORTIR DU BROUILLARD

Tous ces éléments du «ménage» énergétique suisse étant connus, il était intéressant de regarder un peu vivre et évoluer ce ménage. Et c'est le rôle d'un vaste programme de simulation qui a exploré quelques scénarios conditionnés par des données initiales choisies: prix du pétrole, pénurie, etc... Les résultats de ces scénarios sont comparés avec le scénario retenu du rapport de la GEK et qui sert à inspirer les décisions actuelles en matière d'approvisionnement en énergie primaire: pétrole, gaz, nucléaire... Des différences notoires apparaissent alors qui, elles aussi, montrent que les gens de la GEK profitaient du brouillard que ce rapport dissipe.

Voici donc nos interrogations de départ avec une réponse satisfaisante. Les chercheurs de l'EPFL ont mis au point un outil très remarquable dont on connaît et la puissance et les limites. Il est à la disposition des autorités politiques. Voudront-elles s'en servir? Pourront-elles s'en servir? Comme tous les outils, surtout ceux qui sont tranchants et bien aiguisés, ils risquent de blesser ceux qui les manipulent!

Manipulation patronale



SERVICE D'INFORMATION DES GROUPEMENTS PATRONAUX VAUDOIS

CENTRE PATRONAL 2, avenue Agassiz 1001 Lausanne Téléphone 021 20 28 11 Télex 25 730

No 1351

Lausanne, le 24 novembre 1981 PR/pt

Les Groupements Patronaux Vaudois communiquent :

LA REVOLUTION AU SEIN DE L'ETAT DE DROIT

Les idées préconques peuvent être dangereuses en raison des illusions qu'elles engendrent. Il est communément admis que "l'Etat de droit" offre une garantie sans faille au maintien des libertés; il est également habituel d'imaginer la "révolution" comme un déchaînement d'actes violents, à caractère de guerre civile. La réalité est différente : la révolution, c'est-à-dire la transformation fondamentale de l'organisation de l'Etat, de l'économie et des rapports sociaux peut être menée dans le cadre de l'Etat de droit et en utilisant des moyens légaux.

L'histoire et les événements actuels le montrent. L'histoire : Hitler a pris le pouvoir en gagnant une majorité de sièges au parlement lors d'élections régulières; il a utilisé les moyens légaux de l'Etat démocratique pour imposer la révolution nationale-socialiste. Les événements actuels : en France, M. Mitterrand et un gouvernement socialo-communiste exercent le pouvoir après des élections parfaitement conformes aux règles de la 5e République; ils gouvernent dans le cadre de la légalité républicaine; cela ne les empêche pas de mener une révolution et la France reste, pour le moment du moins, un Etat de droit.

Et le reste de la démonstration à l'avenant. Inutile, dans ces colonnes, de donner une plus large tribune aux Groupements patronaux vaudois qui ne manquent pas de relais pour leur service de presse hebdomadaire. Cette semaine, les Groupements patronaux vaudois digressaient sur l'Etat de droit, passant allègrement d'Hitler à Mitterrand; la semaine prochaine, ils traiteront des finances fédérales, ou du fédéralisme, ou de la révision du Code pénal ou de tout autre thème d'actualité, dispensant tous azimuts la bonne parole aparonale. Miroir déformant de la réalité. Miroir déformant aussi de tout un secteur de l'opinion, au nom duquel prétendent s'exprimer quelques porte-parole manipulateurs: quels sont les patrons vaudois qui associent leur méfiance à l'égard de l'expérience française d'un rappel de l'Allemagne des années trente?